



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chèques et billets de banque

Question écrite n° 128776

Texte de la question

M. Marc-Philippe Daubresse attire l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement, sur les difficultés rencontrées par les entreprises françaises ayant des échanges avec des clients africains. Un certain nombre de clients africains effectuent leurs règlements en faveur des entreprises françaises uniquement en espèces. Il se trouve que les sociétés françaises sont lourdement taxées sur ce type de transactions lors des contrôles fiscaux, et cela même s'il n'a pas de faute avérée. Cette situation met en difficulté les entreprises concernées et ne leur permet plus de continuer normalement leur activité en France.

Données clés

Auteur : [M. Marc-Philippe Daubresse](#)

Circonscription : Nord (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128776

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2012, page 1454

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)